

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES TUTEURS DE STAGE
LE 01 MARS 2019****PRESENTS**

52 tuteurs de stage tous parcours et 11 enseignants chercheurs (dont responsables Master et L3, responsable de grade et directeur UFR).

AVANT PROPOS**• Rappel de la réunion de l'an dernier :**

En 2018, informations sur l'organisation du master 5 parcours et des stages (cf documents envoyés par mel et disponibles sur le site de l'UFR de psychologie <http://ufrpsycho.unicaen.fr/stages/>).

• Rappel des objectifs de la réunion :

- le rôle et les missions des tuteurs de stage : quel type d'encadrement pour quel type d'étudiants? les interactions avec les référents-universitaires ?
- l'accueil des étudiants en stage de Master 1 et 2 et de licence à l'UNICAEN : des priorités ? des spécificités ?

• -Rappel du cadre :

Encadrement des stages par : 1) 1 tuteur professionnel psychologue avec 3 ans d'expérience et 2) 1 référent universitaire enseignant chercheur(EC) membre de l'équipe pédagogique de la formation (max 24 étudiants/EC) ; RDV entre le référent, le tuteur et l'étudiant 1 fois en M1 et 2 fois en M2 (ou 1 si tuteur présent à la soutenance).

Gratification obligatoire au-delà de 308h.

• Rappel des différents stages : L3, M1 et M2

- **L3 : stage facultatif « de découverte et d'orientation » de 1 à 4 semaines.**

Pas nécessairement réalisé auprès d'un psychologue pour permettre aux étudiants de réfléchir à d'autres projets professionnels ; constat néanmoins, depuis le déplacement de la sélection à l'entrée du M1, que de plus en plus d'étudiants choisissent d'effectuer un stage (76 en 2018-2019) et en particulier auprès d'un psychologue (64/76).

- **M1 : stage obligatoire « d'observation » active de 200 heures minimum à 400h maximum**

Objectifs : découverte d'une organisation ou d'un cadre institutionnel donné et la participation à ce fonctionnement, de l'exercice des missions et activités propres au psychologue, de la mise en place d'une pratique pluridisciplinaire, de populations d'individus ou patients.

- **M2 : stage obligatoire « de professionnalisation » de 300h minimum**

Objectifs : stage en responsabilité, l'étudiant doit prendre une part active aux actions et missions du psychologue telles qu'elles sont définies dans le cadre institutionnel du lieu de stage, il doit faire preuve d'autonomie dans sa pratique et acquérir des compétences réflexives nécessaires à l'activité clinique du psychologue. A l'issue du stage l'étudiant devra

avoir acquis un niveau d'expertise suffisant pour assumer l'ensemble des missions du psychologue et les responsabilités qu'elles engagent.

POINTS ABORDES

Difficultés en M2 liées à l'alternance des semaines cours/stage et la durée du stage

Difficultés à être autonome sur un projet de stage quand présence « décousue » et avec une irrégularité de l'organisation des semaines entraînant l'absence parfois prolongée du stagiaire sur le terrain.

Repris par plusieurs psychologues, notamment soulignant :

- 1) la question de la temporalité fondamentale pour le travail clinique : nécessité de « temps psychologique » pour le suivi clinique
- 2) le problème des périodes de stages pendant les vacances scolaires (pour certains préférables pour d'autres impossibles)
- 3) durée de stage jugée trop courte pour atteindre l'autonomie
- 4) problème de maturation/maturité des stagiaires
- 5) formation trop condensée
- 6) place trop importante du TER

Pour d'autres : satisfaction par rapport à l'organisation ; format des stages adapté surtout pour M1

Quelles solutions/propositions ?

- Concentrer les cours en semestre 1 et le stage en semestre 2 MAIS M1 et M2 en même temps ! et Quid de la supervision ? Encadrement du TER ? et attention la durée du stage n'en est pas pour autant augmentée et reste limitée à 2 mois (/5 au second semestre) si la structure ne peut pas gratifier le stagiaire
- Stage par demie-semaine avec inversion jours entre semestre et année (ex. : M1 lundi mardi semestre 1 et M2 jeudi vendredi puis inverse) comme initialement proposé dans le parcours clinique MAIS pas adapté à toutes les missions et structures
- Ajuster les missions et l'accompagnement aux conditions/contraintes du stage ; définir des objectifs précis du stage
- Ajouter un stage obligatoire en L3 avec découverte auprès de psychologues de différentes spécialités pour favoriser la maturation MAIS 200 étudiants à accueillir en plus des masters ! or bien que le nombre d'étudiants est réduit depuis la sélection en M1 (20 à 15 par année et parcours = 85 à 100), tous ne trouvent pas facilement de stage...
- Plusieurs stages en M2 MAIS attention si lieux trop différents (temps d'adaptation...) et difficultés de gestion pour les étudiants, pas adapté pour tous et difficile à évaluer en amont....

Le Conseil de perfectionnement Master tentera de prendre en compte ces points dans l'élaboration du calendrier 2019-2020

Il est précisé que :

- La durée du stage de M2 est de minimum 300h mais il est possible de faire plus.

En fait la limite est surtout liée à la réglementation sur les stages imposant la gratification au-delà de 308h or peu de structures accueillant des stagiaires en psychologie peuvent les gratifier (en M2 cette année une structure gratifiant accueille un stagiaire 600h).

Ce point a conduit à des échanges sur le peu d'organisation de la profession qui est ainsi peu mobilisée ou en capacité pour changer ce cadre (comme c'est le cas pour d'autres professions ex. orthophonistes pas contraints par cette réglementation).

- Dans l'offre 2017-2021 des UE psychométrie/méthodologie de pratique professionnelle antérieurement proposées en M1 sont désormais proposées en L3. Intéressant car cela permet un accès à la pratique dès la L3 mais cela reste un point de vigilance à avoir notamment pour des étudiants qui n'accèderaient pas au M1 mais pourraient faire valoir une expertise psychométrique.... ; effet bénéfique potentiel sur les promotions à venir...
- L'UNICAEN a mis en place (cadre légal obligatoire) la « valorisation de l'engagement étudiant » dont les étudiants sont encouragés à se saisir et qui pourra peut-être les inciter à avoir des activités extra-universitaires favorisant leur maturité et l'élaboration de leur projet professionnel (bénévolats, activités salariées dans le domaine social, santé...)
- L'UFR de psychologie propose une « convention d'accueil pour recueil de données » qui n'est pas un stage et n'est donc pas soumis à gratification, qui se justifie en M2 éventuellement par le fait que sur le temps de stage l'étudiant effectue un travail de recherche... MAIS qui n'est pas acceptée par toutes les structures.... (ex. CHU) et qui peut être discutée du fait que le mémoire de M2 vise à aborder une problématique du terrain de stage et s'inscrit donc normalement directement dans l'activité clinique du psychologue....

Attendus de l'université pour le TER et le rapport de stage ?

Notion de recherche dans le mémoire ? Que doit faire le psychologue, à quel niveau doit-il intervenir dans ces documents ?

Il est précisé que :

En M1 le TER (travail d'étude et de recherche) est dissocié du stage (sauf cas particulier).

En M2 le mémoire prend des formes différentes selon les parcours :

Pour certains, il s'agit du format d'un travail de recherche scientifique et rigoureux (analyse bibliographique, recueil et analyse de données, discussion) MAIS traitant toujours d'une problématique du terrain de stage (mise en place d'une prise en charge, d'ateliers de remédiation/mobilisation..., contribution à la caractérisation du profil cognitif et/ou psychologique d'une population, stratégie d'intervention d'audit ou de changement....) donnant lieu à un document distinct ou pas d'une partie plutôt centrée sur le stage (= rapport de stage) ; le propos est ici que ce travail fait partie à part entière des missions du psychologue et vise à permettre à l'étudiant de développer une pratique ancrée dans un cadre théoriquement et méthodologiquement fondé.

Pour d'autres, stage et mémoire sont abordés en un tout autour de questions de positionnement ou d'analyse institutionnelle, toujours avec une démarche théoriquement et méthodologiquement fondée mais répondant moins au standard du format TER.

Les tuteurs peuvent, s'ils le souhaitent, contribuer au mémoire en orientant l'étudiant sur une thématique d'intérêt et compatible avec la structure, et éventuellement en le guidant dans ses choix tout au long de l'année ; en ce sens, les étudiants sont encouragés dans certains

parcours à définir leur problématique en concertation avec le tuteur MAIS les mémoires sont encadrés par des enseignants chercheurs qui accompagnent l'étudiant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet ou dans sa réflexion clinique et, sauf s'ils le souhaitent, les tuteurs n'ont aucune obligation concernant le mémoire ; dans tous les cas, le mot d'ordre en M2 étant « autonomie » c'est essentiellement à l'étudiant de conduire son travail et de savoir s'entourer. Dans le cadre de partenariat scientifique, tuteurs et EC peuvent collaborer et développer des projets de recherche auxquels les stagiaires peuvent choisir de participer, le rôle du tuteur pourra être alors renforcé dans ce cadre et l'étudiant peut jouer un rôle de médiateur dans la mise en place de tels projets.

Concernant le rapport de stage (tant M1 que M2 le cas échéant), le tuteur peut le lire et faire un retour à l'étudiant (c'est souvent le cas) mais là aussi aucune obligation. En M1, compte tenu du fait que l'étudiant peut être amené à faire plusieurs stages et qu'un seul rapport est produit, le tuteur devra surtout être vigilant sur le fait que l'étudiant devra lui remettre un mini compte rendu de stage (5 pages, format libre) juste à la fin du stage qui alimente le bilan du stage et l'évaluation à renseigner dans le carnet de stage.

Relation tuteur/référent universitaire

Rq : Certains référents ne répondent pas à la sollicitation des tuteurs ; comment se fait le choix du référent ? Ce serait intéressant que les tuteurs aient le même référent pendant plusieurs années ?

Il est précisé que :

- La mise en place du référent universitaire est encore récente à l'UFR de psychologie (offre 2017, obligation légale). Le choix a été fait de répartir cette tâche entre enseignants chercheurs des parcours de façon aléatoire et équilibrée. La définition des missions associées se construit progressivement, notamment dans le cadre de la commission stage et via l'interaction avec les tuteurs.
- Le référent universitaire a pour mission le suivi et l'accompagnement des étudiants et non des structures. En ce sens le choix le plus souvent fait dans les parcours est que l'étudiant ait le même référent universitaire pour les 2 années (sauf demande de l'étudiant), plutôt qu'un référent attribué à une structure.

Quid des étudiants non pris en M1 ?

La majorité de nos diplômés L3 intègre notre master ; les autres sont pour la majorité également encore en étude : à l'exception de quelques-uns, tous ont intégré un autre Master (par choix parfois) - nos étudiants « s'exportent » très bien - ou se sont orientés vers d'autres formations (par choix également parfois).

Toutes les données d'insertion sont disponibles sur le site de l'observatoire de l'UNICAEN (cf PJ) : https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsLicence.html.

Conclusion

Information sur les stages pour 2019-2020

Pour les futurs M1 :

Il est précisé que la promesse de stage n'est pas un critère de sélection à l'entrée du M1 ; Il probable que certains étudiants effectuent des demandes dès à présent mais le plus souvent sans réponse ou avec un accord réservé à l'admission ; la question peut leur être posée à

l'audition mais surtout avec l'objectif d'évaluer si le candidat a identifié les structures d'exercice du métier de psychologue dans le parcours demandé et celles dans lesquelles il pourrait effectuer son stage, ce point permet d'évaluer la motivation et la maturité de son projet professionnel.

Dans tous les cas, le projet de stage est discuté dès la rentrée avec le référent universitaire et doit être validé par lui, en conséquence les demandes seront majoritairement adressées aux tuteurs en septembre, des réponses rapides des tuteurs (même négatives) évitent des situations problématiques de stage tardif.

Pour les futurs M2 :

Il est conseillé aux étudiants actuellement en M1 de définir leur projet de stage et plus globalement de formation en continuité des acquis du(des) stage(s) de M1 et en cohérence avec leur projet professionnel et ce donc après avoir fait un bilan avec leur référent universitaire.

Les tuteurs sont invités à être vigilants sur ce point pour éviter d'annuler des stages à la rentrée, trop d'étudiants anxieux de trouver un stage envoient en effet des demandes multiples parfois non cohérentes avec leurs objectifs de formation voire leur projet professionnel...; les demandes seront donc adressées majoritairement en avril-mai voir juin, à l'issue des stages.

L'objectif est que le stage soit trouvé avant l'été pour le débiter au plus tôt dans l'année.

Comme en M1, le projet de stage doit être validé par le référent en accord avec l'étudiant et les objectifs de formation du parcours.

Réunion annuelle 2020

Les tuteurs sont invités à communiquer tous les points qu'ils souhaiteraient aborder en prenant contact avec l'UFR : psychologie.master@unicaen.fr

La date de la réunion annuelle 2020 sera indiquée sur le calendrier master disponible courant mai sur le site de l'UFR : <http://ufrpsycho.unicaen.fr/formations/masters/>

Les responsables de la coordination normande de la FFPP seront présents.

PJ : Données de l'enquête de l'observatoire Unicaen sur le « Devenir des inscrits en Licence 3 psychologie, Promotion 2015-2016 ».

Profil des inscrits en L3 Psychologie en 2015-2016

Série du baccalauréat

	effectif	%
ES	75	28,3%
L	69	26%
S	71	26,8%
STG	15	5,7%
Titres étrangers (TE)	5	1,9%
Autres	30	11,3%
Total	265	100%

Sexe

	effectif	%
Homme	58	21,9%
Femme	207	78,1%

Régime d'inscription

	effectif	%
Formation initiale	259	97,7%
Formation continue	6	2,3%

Devenir des inscrits en Licence 3 Promotion 2015-2016

Licence 3 Psychologie

265 étudiants inscrits
en L3 Psychologie à l'UNICAEN
en 2015-2016

Résultats à l'issue de la L3 Psychologie

Série du baccalauréat	effectif inscrits
ES	75
L	69
S	71
STG	15
Titres étrangers (TE)	5
Autres	30
Total	265

diplômés

non diplômés

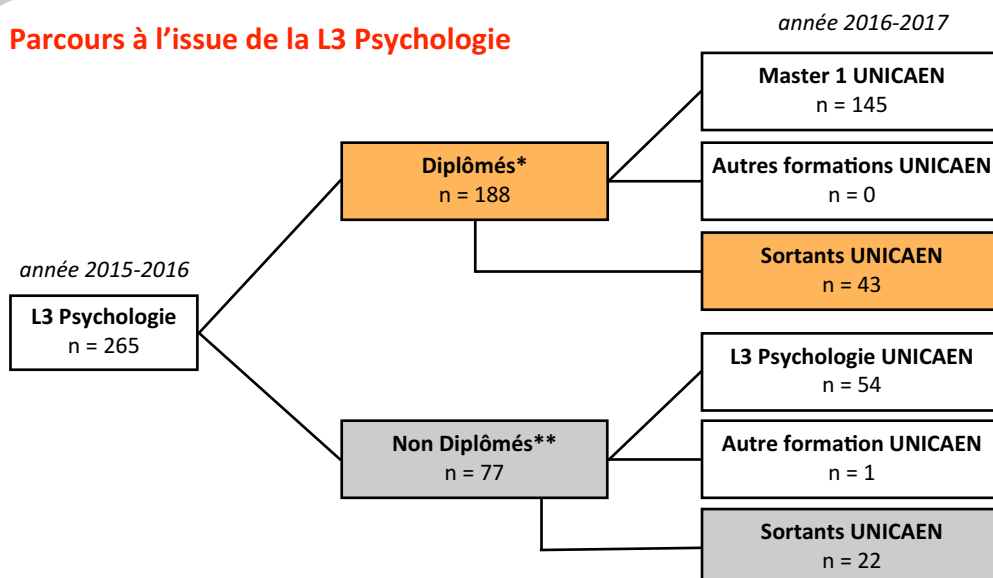
	Année 2015-2016		Année 2016-2017	
	effectif diplômés	%	Nbre de sortants UNICAEN	%
ES *	54	72%	12	22,2%
L	51	73,9%	11	21,6%
S	56	78,9%	16	28,6%
STG	7	46,7%	1	14,3%
TE	4	80%	1	25%
Autres	16	53,3%	2	12,5%
Total	188	70,9%	43	22,9%

* **Lecture** : 75 étudiants inscrits en L3 Psychologie en 2015-2016 sont bacheliers ES. 54 d'entre eux ont obtenu leur Licence (72%). Parmi eux, 12 (22,2%) ont quitté l'UNICAEN en 2016-2017.

	Année 2015-2016		Année 2015-2016	
	effectif non diplômés	%	Nbre de sortants UNICAEN	%
ES **	21	28%	6	28,6%
L	18	26,1%	5	27,8%
S	15	21,1%	3	20%
STG	8	53,3%	3	37,5%
TE	1	20%	0	0%
Autres	14	46,7%	5	35,7%
Total	77	29,1%	22	28,6%

** **Lecture** : 75 étudiants inscrits en L3 Psychologie en 2015-2016 sont bacheliers ES. 21 d'entre eux n'ont pas obtenu leur Licence (28%). Parmi eux, 6 (28,6%) ont quitté l'UNICAEN en 2016-2017.

Parcours à l'issue de la L3 Psychologie



* **Lecture** : parmi les 265 inscrits en L3 Psychologie en 2015-2016, 188 ont obtenu leur Licence. Parmi eux, 145 se sont inscrits en Master 1 UNICAEN et 43 ont quitté l'UNICAEN.

** **Lecture** : parmi les 265 inscrits en L3 Psychologie en 2015-2016, 77 n'ont pas obtenu leur Licence. Parmi eux, 54 se sont réinscrits en L3 Psychologie UNICAEN, 1 est dans une autre formation UNICAEN et 22 ont quitté l'UNICAEN.

DEVENIR DES INSCRITS EN L3 Psychologie - Promotion 2015-2016

Méthodologie de l'enquête

Cette étude s'intéresse à la situation post-Licence des inscrits en 3^{ème} année de Licence Psychologie en 2015-2016 à l'université de Caen Normandie (UNICAEN). Parmi eux, les étudiants de nationalité française qui ne se sont pas réinscrits à l'UNICAEN en 2016-2017 ont fait l'objet d'une enquête par mail et téléphone entre mars et juin 2017. L'objectif était, d'une part, de connaître leur situation au 1^{er} mars 2017, soit un peu plus de 6 mois après leur départ de l'université et d'autre part, les raisons qui les ont amenés à quitter l'établissement. Sur les 63 personnes françaises contactées, 44 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse brut de 69,8%. Ces données de l'enquête ont été complétées par les fichiers de l'université pour les personnes qui se sont réinscrites à l'UNICAEN en 2016-2017. Ainsi sur les 256 inscrits français en Licence 3 Psychologie en 2015-2016, l'analyse des fichiers réunis a pu déterminer la situation de 237 individus (diplômés ou non), soit un taux de situation connue de 92,6%.

Situations connues au 1^{er} mars 2017 des diplômés français d'une L3 Psychologie

Situation au 1^{er} mars 2017

	effectif
En études*	158
En emploi	4
En recherche d'emploi	2
En inactivité	8
Total	172



**158 diplômés
sont en études
au 1^{er} mars 2017**

Type de poursuites d'études des diplômés

	effectif
Master 1*	151
Autres formations	7
Total	158

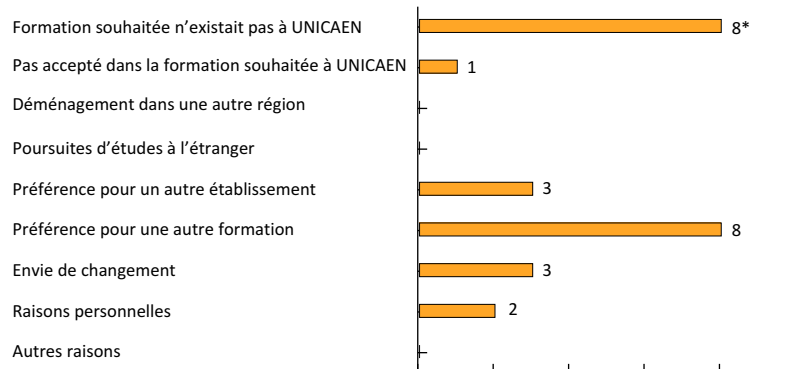
	UNICAEN	hors UNICAEN
Master 1*	140	11
Autres formations	0	7
Total	140	18

dont

* **Lecture** : parmi les diplômés d'une L3 Psychologie qui poursuivent toujours des études en 2016-2017, 151 sont en Master 1 dont 140 à l'UNICAEN et 11 dans un autre établissement.

Les poursuites d'études des diplômés français sortants

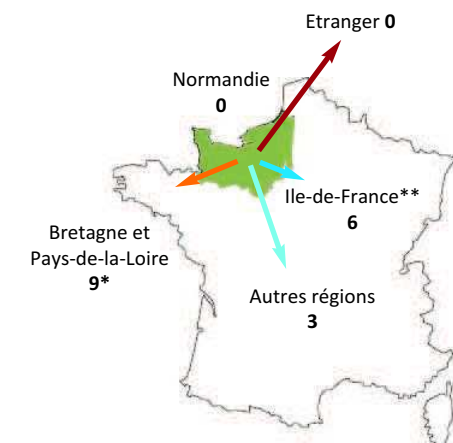
Motifs de poursuites d'études en dehors de l'UNICAEN



Plusieurs réponses possibles

* **Lecture** : 8 diplômés d'une L3 Psychologie poursuivent des études en 2016-2017 en dehors de l'UNICAEN car "la formation souhaitée n'existait pas à l'UNICAEN".

Localisation des poursuites d'études



**Ile-de-France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

* **Lecture** : parmi les 18 diplômés sortants qui poursuivent des études, 9 le font en Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Situations connues au 1^{er} mars 2017 des non diplômés français d'une L3 Psychologie

Situation au 1^{er} mars 2017

	effectif
En études*	55
En emploi	6
En recherche d'emploi	3
En inactivité	1
Total	65



**55 non diplômés
sont en études
au 1^{er} mars 2017**

Type de poursuites d'études des non diplômés

	effectif
Licence 3*	52
Autres formations	3
Total	55

	UNICAEN	hors UNICAEN
Licence 3*	52	0
Autres formations	1	2
Total	53	2

dont

* **Lecture** : parmi les non diplômés d'une L3 Psychologie qui poursuivent toujours des études en 2016-2017, 52 sont en Licence 3 à l'UNICAEN.

Licence Psychologie

Formation occupée à l'issue de la Licence par l'ensemble des diplômés

Diplôme préparé	Intitulé de formation	Etablissement	Département / Pays	Effectifs
Formations unicaen				
Master 1	Management parcours Diagnostic et management des organisations	université de Caen Normandie	14	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré parcours Professorat des écoles	université de Caen Normandie	14/50/61	19
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré parcours Documentation	université de Caen Normandie	14	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation parcours Encadrement éducatif	université de Caen Normandie	14	1
Master 1	Psychologie spécialité Psychologie clinique et pathologique	université de Caen Normandie	14	39
Master 1	Psychologie spécialité Neuropsychologie	université de Caen Normandie	14	37
Master 1	Psychologie spécialité Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent	université de Caen Normandie	14	16
Master 1	Psychologie spécialité Psychologie sociale du travail et des organisations	université de Caen Normandie	14	25
Master 1	Sciences biomédicales spécialité Neurosciences et sciences comportementales	université de Caen Normandie	14	6
Formations hors unicaen				
Master 1	Développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent	université de Paris 5 Descartes	75	1
Master 1	Master neuropsychologie de l'enfant	université d'Angers	49	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré parcours Professorat des écoles	université de Rennes 2	35	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré parcours Professorat des écoles	université de Rouen Normandie	76	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré parcours Professorat des écoles	espe de Bretagne	29	1
Master 1	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré parcours Professorat des écoles	université du Maine	72	1
Master 1	Neuropsychologie	université de Paris 5 Descartes	92	1
Master 1	Psychologie	université de Nantes	44	1
Master 1	Psychologie clinique et pathologique	université de Rennes 2	35	1
Master 1	Psychologie clinique et psychopathologie intégrative	université de Paris 5 Descartes	92	1
Master 1	Psychologie clinique, clinique du lien social	université d'Angers	49	1
Master 1	Psychologie criminologie et victimologie	université de Rennes 2	35	1
Master 1	Psychologie de l'éducation et de la formation	université Lumières-Lyon 2	69	1

Licence Psychologie

Formation occupée à l'issue de la Licence par l'ensemble des diplômés

Diplôme préparé	Intitulé de formation	Etablissement	Département / Pays	Effectifs
Master 1	Psychologie du travail, des organisations et du personnel	université de Paris 5 Descartes	92	1
Master 1	Psychologie sociale du travail et des organisations	université de Toulouse Jean Jaurès	33	1
Licence pro	Accompagnement de l'autisme	université de Paris 5 Descartes	75	1
Licence 3	Sciences de l'éducation	université de Strasbourg	67	1
Licence 2	Biologie	université de Rennes 1	35	1
Autre	CAP Pâtisserie	ferrandi	75	1
Autre	Classe préparatoire au concours d'orthophonie	institut rondeaux	35	1
Autre	Diplôme d'Etat de Psychologie scolaire	université de Paris 5 Descartes	92	1
Autre	DU Avancée de psychanalyse post-freudienne	université de Paris 7 Diderot	75	1
Autre	DU Conception et conduite de projets humanitaires	école iff europe	49	1